Mais n'en fût-il pas ainsi, et le cabinet de Saint-Jame- eut-il nourri jusqu'à, présent des vues exclusives sur l'Amerique Centrale, on n'aurait, guère à redouter desormais de graves effets de ces dispositions. La politique de liberalisme universel, proclamee par le général Taylor dans son message politique un devant de laquelle la presse anglaise parait aller d'elle-même, doit forcement devenir la seule devise inscrite sur la banière qui ombragera de ses plis protecteurs le canal inter-océanique du Nicaragua. Courrier des E. U.

#### Dialogue

SUR LE SOCIALISME ET PRINCIPALEMENT SUR LE PARTAGE DES BIENS.

C'était le dimanche 19 août dernier. Huit à dix habitants du bourg de Bretenil (Somme), rangés autour d'une incine table dans le cabarét, causaient politique, sans oublier d'arroser chacun de leurs raisonnements de force rasades. La question du socialisme eut bientôt son tour, et donna lieu a la conversation suivante:

Lucas Lemercier, honnète cultivateur, s'occupant beaucoup plus de ses propres affaires que de la politique, à laquelle il a le bon sens de convenir qu'il ne comprend rien demanda ce que c'était que le socialis-· me dont on parluit tant anjourd'hui.

. - C'est pas difficile à t'expliquer, répondit Jean-Louis; c'est tout bonnement le monde renversé; les riches qui deviendront pauvres, et les pauvres qui déviendront riches.

-Non, ce n'est pas ca, reprit Robert, c'est une combinaison politique, vois-tu, d'après laquelle il n'y aura plus ni riches, ni pauvres, tout le monde aura une fortune égale.

-Oui, oui, c'est bien ça, s'écrièrent plusieurs voix: puis qu'aujourd'hui nous sommes tous egaux de par la loi, il faut bien que nous ayons tous une fortune égale.

-Ecoute z done, dit Pierre Leblond qui passe pour la plus foite tête du village, c'est bien aise à dire tout ça, rien n'empêche de l'écrire sur le papier; on lui fait dire tout ce qu'on vent à ce pouvre papier, même les plus grosses bêtisses, et la preuve, c'est que depuis 1789, nous en avons vu de fameusement bêtes de lois : à vous parler franchement, celle-ci me parait destinée à en augmenter le nombre.

---Pourquoi ça ?

-C'est bien aisé à vous dire pourquoi : tout bonnement parce que c'est pas possible. Si la loi décrétait qu'il n'y aura plus ni jour ni muit, ça empècherait-il le Soleil de se coucher tous les jours à son heure ordinaire? Eh bien, il en est de même de votre loi d'égalité universelle, la nature s'y oppose et vous aurez beau faire, ça ne sera jamais.

-Comment que tu prétends que la nature s'y oppose? c'est, au contraire, elle qui le veut ainsi, puisqu'elle nous fait naître tous égaux.

-Oui, devant Dieu d'abord, dont nous sommes tous également les enfants, et qui nous aime tous également devant la loi ensuite à laquel nous sommes tous également soumis; mais pour tout le reste, c'est une bêtise de le penser, une plus grande encore de le dire.

-Tu es un aristo, donc, toi ?

-Je ne sais pas ce que vous voulez dire d'en avoir beaucoup, et v'la tout. Voyons par des moyens honnêtes et exécutables ; avoir des facultés égales, n'est-ce pas? autrement, celui qui en a plus que l'autre l'emporte nécessairement sur lui. Eh bien le fils à Lambert qui est né aveugle, a-t-il les meines facultés que celui qui a ses deux yeux? Peut-il faire les mêmes choses et aussi bien ? Il en sera peut-être quelquesunes, que l'éducation ou l'habitude lui auront apprises; mais hors de là, et nour tout le reste, il sera à la merci des autres ; tu vois donc bien qu'il ne peut pas prétendre à l'égalité avec celui qui voit clair. Après ca, est-ce qu'il n'y a pas des petits et des grands, des subles et des forts, des droits et des hommes d'esprit, des gens qui ne comprennent rien, et d'autres qui comprennent à demi-mot, des poltrons et des courageux, des homnies d'une mauvaise santé incapables de la moindre fatigue, et d'autres robustes d'où les a chassés une première sois la et d'une bonne sante, qui en seront dix fois plus qu'eux ? Direz-vous que par le fait, égaux, c'est-à-dire, que ce que l'on peut, parce qu'ils l'ont eru assez bête et assez in-

point d'égalité veritable ; celui qui peut hameçon. plus l'emportera toujours sur celui qui peut moins? Vous le vovez donc bien, la loi auroit bean décréter l'égalité absolue, ça scrait une betisse qu'elle dirait, pas autre chose qu'une grosse bétise.

-N'importe, pui-que nous aurons tous la même fortune/ nous serons tous égaux ; c'est comme ça que nous l'entendons, nous autres ; nous n'y mettons pas tant de mali-

-A ça! vous avez bien raison, dit Tenn-Louis, vous n'y en mettez pas du tout ; vous pouvez bien vous en vanter.

Et quand le gouvernement, continua Pierre-Leblond, sernit parvenu à donner à tout le monde une fortune égale et je le défie bien d'y réussir au moins; mais enfin je le suppose, croyez-vous que cette égalité-là dureroit longtemps !

---Pourquoi pas 1 --- , , , , , -Ça saute aux yeux ce que je vous dis là, et il faut être avengle pour ne pas le voir tout'de suite. Est-ce que toutes ces intégrités que je viens de vous indiquer dans les facultés de chacun, n'en ameneraient pas nécessairement en peu de temps une semblable dans leur fortunes? et puis, en outre, est-ce qu'il n'y aurait pas alors comme aujourd'hui des paresseux qui ne feraient rien de leurs deux bras, tandisque que d'autres les utiliseraient? Est-ce qu'il n'y aurait pas des ivrognes qui dépenseraient dans les cabarêts, en moins d'un mois peut-être, la part qu'on leur aurait faite, tandis que d'antres l'augmenteraient parleur travail et leur économie? Est-ce qu'il n'y aurait pas des successions a partager entre eing et six enfants, tandis que d'autres appartiendraient à un seul.

-Tu as raison, Pierre, dit Jean-Louis; mais probablement, que la loi décrètera aussi que tout le monde aura le même esprit, la même intelligence, le même courane au travail, la même force, la même raison, la même santé. Ils sont malins au jour d'aujourd'hui à Paris, et tu verras qu'ils trouveront quelque manigance pour arranger ça, et meme pour faire que dans tous les menages, le nombre des enfants soit egal; tant de garçons, tant de filles pour chacun, ni plus, ni moins ; ceux qui en auront plus, à l'amende ; ceux qui en auront moins, à l'amende encore.

-Je ne m'inquiète pas comment ils feront, dit Robert; ce n'est pas là mon affaire ; le fait est qu'ils l'ont promis, et qu'ils sont gens à tenir parole. D'ailleurs, le plus grand pas est fait aujourd'hui, puisque la république a déjà proclamé l'égalité. Or, puisqu'elle existe, c'te égalité, il faut bien que chacun ait une fortune égale : c'est positif,ce que je dis là ; voyons, qu'avez--vous à y répondre tous les deux, avec tout votre esprit?

-Tu vas un peu vite en besogne, Robert, répondit Pierre Leblond. D'abord, qu'est-ce qui t'a fait cette promesse? ce sont les gens qui ne sont rien moins que du gouvernement, puisque, parmi les chefs, la plupart sont ou en fuite dans les pays étrangers, ou en prison, atttendant leur jugement, et précisément pour avoir promis ce partage sur lequel tu comptes.

-Eh bien! c'est là ce que je trouve souverainement injuste! Tourmenter comme ça les braves gens parce qu'il sont voulu avoir pitié du pauvre peuple et lui faire du bien, c'est affreux!

-Ce n'est pas pour avoir eu pitié du avec vos aristo, j'ai un peu plus de bon peuple que le gouvernement les poursuit; sens que vous, qui ne me saites pas l'effet car lui aussi veut sont bien; mais il le veut raisonnons un peu si vous être égal, il saut tandis que les autres, qui le veulent moins que lui, soyez-en certains,

-Qu'est-ce qui t'a dit ca ?

-C'est leur conduite. On ne veut pas véritablement le bien du peuple quand on ne lui propose, pour Pobtenir, que des movens d'abord souverainement injustes puisqu'en définitive ce partage ne serait qu'un vol général fait à tous ceux qui possèdent ; ces moyens ensuite tout à-fait inexécutables, je viens de te le prouver, et je pourrais l'en dire là-dessus encore bien plus long, si c'était nécessaire.

-Pourquoi done qu'ils le promettraient, si ce n'était pas exécutable ?

-Je vas t'expliquer ça, moi, dit Jean-Louis; c'est tout bonnement parce qu'à l'aide des-badauds assez cornichons pour les croire, ils ont espéré se faire un parti assez fort pour les reporter au pouvoir, France effravée des misères qui lui préparaient leurs projets saugrenus. En d'autres comme par le droit, tous ces gens-la sont termes, ils ont fait c'te promesse au peuple tous les autres le peuvent, car sans cela juste pour se laisser prendre à un parcil

-Ensuite, continua Pierre Leblond, qui reprit alors la parole, tu dis qu'il faut bien que l'égalité de fortune soit la conséquence de l'égalité proclamée par la république. Si elle avait réellement proclamé l'égalité absoluc, telle que vous l'entendrez, vous nutres, fout ce que je pourrais vous accorder, c'est qu'ello aurait fait une betise; mais ce n'est nas du tout la ce qu'elle a entendu dire : elle a tout simplement prétendu déclarer que tout le monde, sans distinction de naissance ni de rang, aurait les mêmes droits aux honneurs et aux emplois ; que tout le monde; sans exception, serait soumis aux mêmes obligations, et que désormais le mérite seul serait un titre de recommandation à ses yeux.

-Mais ç'a n'a rien de nouveau, ça, dir un membre de la compagnie, dont je ne me rappelle plus le nom; il n'y avait pas besoin de faire une république pour arriver là: ça existait sous l'ancien gouvernement et même sous la restauration. Est-ce que le fils de Jean Blaise, qui avait commence par aller à l'école gratuite des frères, n'est pas devenu le con des avocats de Paris? Est-ce qu'il n'a pas été appelé à une des premières places du gouvernement, tellement qu'il avait dans son anti-chambre, à l'attendre, des comtes, des marquises, des rois? Et ce gros banquier done, M. Laffitte, quia fini par devenir ministre, est-ce qu'il n'était pas arrivé à Paris en sabots? Je ne les connais pas tous, mais je suis bien sûr qu'il y en a beaucoup dans le même cas.

-Je ne dis pas que ce soit bien neuf, moi ; mais enfin, ils se sont amusés à le proclamer, même à l'écrire sur leurs portes. ei ça a fait plaisir au peuple ; il n'y a pas de mal à ca.

-Vous me feriez perdre la tête avec toutes vos explications, dit Robert; moi je ne connais qu'une chose; je m'ennuie d'être pauvre, et je veux être riche. D'ailleurs je sais bien ce que m'a promis le représentant que j'ai nommé.

Le goguenard Jean-Louis ne peut retenir un gros éclat de rire en entendant citer cette promosse du représentant, et il s'empressera de féliciter Robert d'une si bonne fortune .- Ça vaut de l'or, lui dit-il, une semblable promesse; on sait bien que ces messieurs ne s'engagent jamais que pour ce qu'ils veulent et peuvent tenir. Peut-on savoir ce qu'il t'a promis?

-Quant à ça, bien sûr que je n'en dirait rien.

-Alors, ça sera moi qui vas le dire aux nutres; t'as raison, ça sera plus plaisant. Il t'a promis qu'au partage gén ral, il te ferait avoir mon moulin.

-Qa n'est pas vrai, qu'est-ce qui a pu

te faire un pareil fagot ? -Ne te fache pas plus que je ne m'en fache; tu vois bien que je ne fais qu'en rire ; une bêtise parcille ne mérite pas autre chose. Quant à celui qui m'a fait ce que tu appelles un pareil fagot, c'est quelqu'un qui le savait probablement bien ; car c'est le représentant bii-même. Lorsqu'il est venu solliciter ma voix, il m'a prévenu que tu lui avais demandé mon moulin, et qu'il avait été forcé de l'accorder ; mais qu'en revanche il me ferait avoir toutes les propriétés de M. Landrieux, notre maire: 130 hectares des meilleures terres du village.

-Tiens! tiens! s'écrièrent à la fois tous les assistants, comme il y va, ce citoyen-là ? et nous, donc, qu'est-ce que nous aurons, à ce compte-là? C'est comme ça qu'il entend l'égalité, aux uns tout, aux autres rien ! Et qu'est-ce que tu lui as repondu, toi qui as si bon hec?

-Moi, je lui ai tout bonnement dit qu'il se trompait d'adresse en me faisant de pareilles propositions, qui ne pouvaient convenir qu'à des détrousseurs de grand chemin, et je l'ai bravement mis à la porte.

-Il n'en a pas moins été nommé tout de même, dit Robert, et sa promesse tient

-Oui, compte là-dessus et bois de l'eau; tu ne vois donc pas qu'il s'est fichu de toi, ton représentant? Je te dis que tu n'auras pas plus mon moulin que qui que ce soit, ici et ailleurs, n'aura un pouce de terre d'un autre. Il ne faut pourtant pas ètre bien malin pour voir que tout ça c'est la graine de ninis, nour attraper les sots qui véulent bien s'y la seer prendre, et les pousser à quelque grosse bétise dont peuvent avoir besoin, dans leur intérêt personnel, ceux qui les trompent ainsi.

-Ah! par exemple! exclama Robert; je vondrais bien voir ; ils auraient beaujeu avec moi à renier leur promesse.

-Qu'est-ce que tu ferais, pauvre diable !

fernis une révolution contre cux, et une soignee choore ! Je m'en irais à Parisons qu'ils en tiennent fabrique, et je leur .donneraide mes nouvelles; ils ne seraient pas long-

temps, je t'en réponds, à regretter de m'avoir manqué de parole.

-Turaisonnes comme un poulet, mon nauvre Robert! On voit bien que tu ne sais guêre ce que c'est que tout ça. S'ils ne sont pas en province, comme j'espète bien qu'on ne les y enverra plus tu n'auras rien à leur dire, n'est-ce pas, puisqu'ils ne pourront rien? S'ils y sont, et que toi, avec un assez grand nombre d'auties, vous veniez leur chercher noise, ils commenceront par s'assurer s'ils sont les plus forts, et, dans ce cas, ils vous flanqueront des coups de fusils, et voilà tout ce que vous y gagnerez : dans le cas contraire, s'ils se jugent les plus faibles, ils s'empresseront d'emballer tous les millions qu'ils auront volès, et ils se sauveront en pays étranger. Après ça, ni vu ni connu je t'embrouille, et qu'est-ce que tu feros alors ? Qu'est-ce que vous ferez, tous tant que vous serez ?

-Eh bien nous ferons le partage, alors. -Eh! non, vous ne le ferez pas, puisqu'il est impossible.

(A Continner.)

Samedi deraier, au faubourg St. Roch à l'âge de 54 ans, Sienr Augustin Gagnon, pere, ancien menuisier. Il laisse pour déploier sa perte, une épouseinconsolable et plusieurs enfants qui le regretteront

#### COMMANDES

#### POU LA FRANCE

Le Soussigné expédiera, VENDREDI. le 1 feverier et tous les quinze jours durant l'hiver, des COMMANDES, pour Livres Gravures, Cartes Geographiques, Globes, Musique, Instrument de Chirur gie, Instruments de Mathématiques, Horlogeries, et autres marchandises de manufacture française. Les personnes désireuses de lui confier quelqu'ordres sont prices de les transmettre le plus tôt possible.

STANISLAS DRAPEAU.

Agent général en Canada

MAISON DE COMMISSION de l'Ami de la Religion, et de la Patrie, Québec. 25 janvier 1850.

## POUR SAN-FRANCISCO. DÉPART DES STEAMERS DE New-York.

les 1er et 15 de chaque mois. STEAMERS POUR CHAGRES: SALON de l'arrière \$125, de l'avant \$100 CABINE d'en bas Steerage \$65 Pour la havane, 1re Cabine \$100 2de. Steerage \$50 DE PANAMA A ST. BLAS, Cabine \$225 Steerage \$100 Do à ST. DIEGO, Cabine \$250 Steerage
Do San Francisco, \$125

\$300 Steerage \$150 PAQUEBOTS A VOILES, Part ant de New-York chaque semaine. POUR SAN-FRANCISCO Cabine, de \$225 à \$25 \$125 à \$150 Steerage

Pour les autres détails s'adresser à

la Maison de Commission de l'Ami de la Religion et de la Patrie, Québec,

ou à J. C. ROBILLARD. New-York, 22 novembre.

### CHRLES BAILLARGE.

PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Ar-pentage, et le Génie Civil. Rue St. François, No. 12.

1 C 33

# de la Societé haritable des Dames Catholiques de Québec.

E public est respectueusement informé, pra se tiendra un BAZAR de cette sociétée le CINQUIEME jour de FEVRIER 1830 produit de ce Bazar sera employé pour venir et aide aux Orphelins, et à l'éc-de des Filles sous à direction des Sœurs de la Charité.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux Dames ci-desous mentionnées.

Mesdames FAN VELSON,
MASSUE,
PAINCHAUD,

ROY, WOULSEY.

Mesdames, McCord, Duya!, Lelièvre et U. Tessier, tiendront la table de rafraichissement. Par ordre,

JOSEPHTE MASSUE.

Québec, 7 Décembre, 1849. Maintenant en debarquement, et a vende

pur le soussigné. HUILE DE LIN. double bouillie, BRIQUES A FEU marqué " curr." GENEVIEVRE de " DecKuypers" CHARBON de Smith, double criblé.

C. E. LEVEY et Cie. Quebec, 2 juillet 1949.

## LOUIS LEMOINE. MÉCANICIEN.

PABRIQUE des Pompes a feu depuis \$10 jas-qu'à £250. Il atonyours en mains de petits pompes portatives. S'adresser chez M. Scorr. marché de la H. V. agent, on chez le Fabrican Grande Rue du faubourg St. Jean. Québec, 12 Déc. 1849.

PROPOSITION AVANTAGEUSE.

#### Maison de Commerce A VENDRE OU A LOUER.

NE personne qui désirerait s'établir en campagne, trouvera tablir en campagne, trouvera de grands avantages, suit pour acheter un établissement de commerce complet on pour s'associer avec le présent propriétaire. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux à Matane, comté de Rimouski, ou au soussigné à Québec. E. LACROIX,

rne Sault-au-Matelot.

Québec, 12 décembre 1849.

MPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

### Parapluie de Soie perdu.

NE personne étant allée dans différents lu-reau, à la Haute-Ville, croit y avoit laisé son Paraphue, prie en conséquence, les personnes qui Pamait en leur possession, de vouleir bien en donner avis au huven de ce jouvel lonner avis au burcau de ce journal. Québec, 30 nov. 1849.

OSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville.
Québec, 26 mai 1848

# Dr. GIROUX,

FAPOTHECAIRE,

à transporté son Établissement

2 RUE LA FABRIQUE.

vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, Très du Marché de la Haute-Ville,

чибвес.

#### H. S. DALKIN, MARCHAMD DE BOIS,

No. 38 RUE ST. PIERRE, BASSE-VILLE Québec, 6 jain 849.

G. TALBOT.

Avocat. A stabli son bureau an No. 63 Rue St. Louis, 1 u te-Ville de Québec, 5e porte de la Cour. - 1 m i, 1849.

M. PATRY architecte, demeure mainte-nant rue Desfosses, St. Roch, vis-u-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 20 Oct. 1849.

Stanislas Drapeau, Proprietaire.

PUREAU DUDOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILIE, QUELE

# HIVER. HIVER. HIVER.

Maintenant le temps est venu pour vous procurer l'article indispensable pour l'hiver, des

SOULIERS
BOTTINES de CAOU GIORNALES
MESSIEURS,
MAINTENANT A VENDRE A DES PRIX SANS EXEMPLE, AU

# Depot americain de Caoutchouc,

Rue STE. FAMILLE, Haute-Ville, adjoignant l'établissement de Marchandiscs Sérhes du soussigné.

du soussigné.

15,000 p AIRES de Souliers commun de Caoutchouc, de bonne qualité,—style originale,—nour Demoisolles Carrettes de bonne qualité,—style 19,000 porginale,—pour Demoiselles, Dames et Messieurs. Se vendent que 2s-6d par paire. Plusieurs mille paires de Souhers à patente de caoutchoue, des nuilleures manufactures, de diverses grandeurs, sont offerts en vente, aux prix : depuis 2s-104d, jusqu'à 6s-3d. Des bottines élégantes pour Dames, appelée Ladies' Congress-Boots, se vendent pour 10s. Bottes longues de Caoutchouc, à l'épreuve de l'eau, pour Messieurs, Slippers, &c., &c. Toutes ces murchandises sont garanties, et les prix sont plus bas que jamais ils en sut offert en Canada. Pour argent comptant.

—Се que je ferais! Ah, pardieu! je Depot de Caoutchouc, Rue Ste. Famille, Québec, 3 décembre, 1849.

T. CASEY.